

Deux revues françaises à l'attention des chercheurs interdisciplinaires perspicaces en Afrique du Sud

Responsabilité & environnement, une série trimestrielle des Annales des Mines, fondées en 1794.

Dossier: L'eau en Afrique : fatalité géographique, enjeux politiques

Numéro 42, avril 2006

ISSN 1268-4783

Abonnement : prix unitaire 23€. Bulletin de commande disponible au verso de la page de couverture. A retourner aux Editions ESKA, 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris.

Water resources

Le défi de l'eau en Afrique

Par Jean-Louis Olivier, ingénieur général des ponts et chaussées,
Secrétaire général de l'Académie de l'eau

Révision de Fanny Lacroix

La question de l'eau en Afrique fournit à la communauté internationale une opportunité de construire un futur en commun, entre solidarité et diversité, en mettant au point une nouvelle sorte de partenariat, puisque les anciennes approches, c'est-à-dire les approches contractuelles et conditionnelles, ont pour la plupart échoué.

Fondé sur un respect mutuel, ce « co-développement » Nord-Sud et Sud-Sud se base sur une analyse objective des pratiques qui ont réussi dans ce domaine.

Cette condition est nécessaire à l'établissement d'un monde plus juste où l'Afrique occuperait la place qu'elle mérite.

La gestion de l'eau : entre modèles occidentaux et africains

Les dangers de l'irrigation

Par Jean-Noël Salomon (*)

Etant donné l'irrégularité des précipitations en Afrique, l'irrigation apparaît comme une nécessité. Cependant, il existe un risque d'endommager les dépôts alluviaux le long de la côte, provoquant ainsi l'épuisement des nappes fossiles souterraines, la salinisation des terres irriguées, sans oublier des effets négatifs sur la santé des êtres humains/hommes.

De plus, les projets d'irrigation de grande envergure forcent les populations à se déplacer, modifient les méthodes agricoles ancestrales et donnent lieu à des conflits majeurs entre les pays.

* *Laboratoire de géographie physique appliquée et EA Terrena. Institut de géographie, université Michel de Montaigne – Bordeaux 3. Campus universitaire, 33607 Pessac.*

Une réussite africaine : l'organisation de la Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire

Par Marcel Zadi Kessy, Président du conseil d'administration de CIE et Sodeci

Après des débuts difficiles au moment de sa création en tant que PME en 1960, la Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire (SODECI) est maintenant une société de service d'eau publique qui compte en Afrique, malgré les moyens limités, les difficultés organisationnelles (au niveau technique comme à celui de la gestion des abonnés) et les facteurs culturels.

Ces facteurs culturels comprennent entre autres la tradition communautaire, qui privilégie la loyauté vis-à-vis de la communauté par rapport à l'individualisme et l'indépendance ; le mythe du chef et ses répercussions sur la distance hiérarchique au sein de l'entreprise ; la gestion du temps, différente en Afrique, où le temps ne revêt pas la même valeur stratégique qu'en Occident, etc.

Les cadres de SODECI ont compris qu'il est nécessaire de faire en sorte que les traditions africaines soient compatibles avec les lois universelles de la gestion moderne. Le succès de SODECI se base sur le fait que l'entreprise a réussi à transformer les restrictions initiales en avantages, grâce à un style de gestion africain.

La privatisation de l'eau au Mali

Par Francis Leborgne, ancien Directeur général de la société EDM SA (*)

Cet article pose la question suivante : comment gérer l'eau dans l'un des pays les plus pauvres du monde ?

Le manque de formation, la corruption, la présence de plusieurs groupes ethniques, tous ces facteurs font de la gestion de l'eau au Mali une activité compliquée.

Depuis l'an 2000, Eau du Mali, une entreprise privatisée, a rénové le système en mobilisant des équipes et en établissant/créant des relations basées sur une confiance mutuelle.

Il serait bénéfique de penser à un moyen de reproduire cet exemple ailleurs.

(*) EDM SA : *Energie du Mali, acquise par Saur International, filiale de Bouygues, lors de la privatisation de décembre 2000.*

Un point sur les privatisations de l'eau en Afrique Par Sophie Trémolet (*)

Durant les années 90, la privatisation des ressources en eau en Afrique était considérée comme la seule et unique solution aux problèmes du continent, à tel point que les bailleurs de fonds, qui répandent la bonne nouvelle des privatisations depuis plus de dix ans maintenant, ont souvent fait de l'introduction d'un opérateur privé dans la gestion des services d'eau une condition *sine qua non* de leur appui financier.

Aujourd'hui, l'euphorie initiale n'est plus.

Dix ans plus tard, le bilan est le suivant : les raisons pour les succès (au Sénégal) et échecs (au Mali) de la privatisation ont été identifiées et l'on a suggéré qu'il était temps qu'une deuxième vague de réformes, qui prendraient en compte les situations réelles dans le domaine de la gestion des services d'eau et feraient de la place à un secteur public et à des entreprises locales privées rajeunis, fasse son apparition.

** Sophie Trémolet est une économiste spécialisée dans le secteur de l'eau et des infrastructures, établie comme consultante indépendante à Londres. Elle travaille principalement sur la mise en place de cadres institutionnels et réglementaires et l'introduction de la participation privée pour une grande variété de clients. Elle a récemment publié une étude sur les réformes du secteur de l'eau en Afrique et travaille régulièrement sur le continent.*

De l'eau pour tous ? Question d'équité

La desserte en eau des communautés pauvres : l'expérience de Suez-Environnement

Par Alain Mathys (*)

La facilitation de l'accès à l'eau en Afrique n'est pas seulement une question de fonds.

Une forte détermination au niveau politique est nécessaire afin que la provision d'eau potable aux populations pauvres devienne une priorité, grâce à des réformes réalistes.

La qualité des moyens techniques, ainsi que les partenariats avec des opérateurs privés ou publics, peuvent également aider à obtenir de meilleurs résultats.

Il est important d'établir un dialogue constant avec les membres de communautés pauvres, qui doivent être impliquées dans les activités mentionnées ci-dessus.

Les expériences faites par Suez-Environnement au Maroc et en Afrique du Sud en sont une bonne illustration.

** Alain Mathys est le directeur du programme « Eau pour tous » de Suez-Environnement depuis 1999. Dans sa fonction, il est responsable de coordonner les actions menées par Suez pour l'amélioration de l'accès aux services d'eau et d'assainissement dans le cadre de ses contrats internationaux.*

Les femmes et l'eau, en Afrique

Par Eirah Gorre-Dale (*)

Nulle part ailleurs dans le monde l'impact sévère du manque d'eau potable, ainsi que la division sexuée des tâches en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, ne sont aussi alarmants et flagrants qu'en Afrique. La communauté internationale en est d'ailleurs consciente, et des progrès ont été faits.

Mais l'un des Objectifs du millénaire pour le développement proposés par l'ONU, qui consiste à réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable ne peut pas être atteint tant que les programmes pour la provisions et la purification de l'eau ne prendront pas en compte les différences entre hommes et femmes. Du Mozambique au Burkina Faso, en passant par la Zambie, l'Uganda et l'Afrique du Sud, des exemples du rôle crucial que détiennent femmes ont été largement documentés. Il faut maintenant faire en sorte que ces exemples s'étendent à tout le continent.

** Mme Eirah Gorre-Dale est Représentante spéciale du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (Water Supply and Sanitation Collaborative Council – WSSCC) auprès de l'ONU, à New York. Elle est membre de « l'équipe spéciale inter-organisations sur les rôle des femmes dans la gestion de l'eau » (Interagency Task Force on Gender and Water), un sous-programme de l'ONU-eau (UN-Water).*

Les technologies avancées ont-elles un rôle significatif pour faire face aux défis de l'urbanisation des pays africains ?

Par Alain L. Dangeard, Consultant

Etant donné les limitations de la main-d'oeuvre, de la technologie et des fonds, comment peut-on faire face à une urbanisation non-régulée et son impact sur l'environnement ? Comment sortir de ce cercle vicieux de la pauvreté ? L'Afrique n'a pas vraiment le choix : afin d'attirer un minimum d'investissements, ses stratégies vont devoir se concentrer sur les risques environnementaux, ce qui pourrait constituer sa principale contribution dans le contexte de la course à la globalisation.

Financement et coopération

L'eau en Afrique : le financement des investissements

Par Inès Frailé, expert infrastructure du Département finance, secteur privé et infrastructure Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque Mondiale.

Le développement de la provision d'eau en Afrique est l'un des Objectifs du millénaire pour le développement proposés par l'ONU. C'est également une condition au développement économique et social du continent, ce qui justifierait la multiplication par deux des investissements annuels dans ce secteur.

Comment peut-on rassembler le capital nécessaire à l'atteinte d'un objectif aussi étendu, étant donné la limitation des budgets et le fait que l'aide internationale ne sera capable de fonder qu'une petite partie des investissements requis ?

Un programme de réformes ambitieux doit être mis sur pied afin d'attirer des fonds privés, de stimuler le financement des marchés locaux, d'augmenter les taux pour les utilisateurs, d'augmenter l'efficacité et de réorienter les subventions au profit des populations pauvres.

L'eau, un défi pour les collectivités françaises engagées en coopération décentralisée

Par Charles Josselin, Président de Cités Unies France

La répartition de l'eau sur notre planète n'est pas égale, ce qui est à la fois une préoccupation majeure pour les grandes organisations internationales, ainsi qu'un enjeu concret en ce qui concerne les programmes d'aide que les autorités locales françaises ont mis sur pied en coopération avec les villes et villages en Afrique.

Entre l'attribution d'un budget et des résultats concrets, interviendra une série d'actions menées par les autorités locales appartenant à Cités Unies France, une organisation créée en 1975 et qui fédère, au niveau national, les collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale.

Ces actions ont pour but d'intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et l'inversion de la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales; réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à de l'eau salubre; et d'améliorer de façon sensible, d'ici à 2020, de la vie d'au moins 100 millions de personnes vivant dans des taudis.

La France. En référence à ces Objectifs du millénaire pour le développement, a annoncé le doublement des on aide dans le secteur de l'eau, particulièrement en Afrique.

Partager les ressources vitales de la planète

La coopération décentralisée avec l'Afrique

Questions à André Santini, Président du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, ancien Ministre, député-maire d'Issy-les-Moulineaux

Au cours d'un entretien, Responsabilité et Environnement pose à André Santini un certain nombre de questions liées à son idée de coopération avec l'Afrique.

Des réponses de monsieur Santini, il ressort que la coopération décentralisée a été encouragée par les Conseil européen des ministres de l'environnement, afin de résoudre les problèmes liés à l'accès à l'eau dans les pays en voie de développement, en essayant de convaincre les collectivités territoriales et les organismes professionnels d'aider directement les initiatives locales des collectivités et des communautés d'habitants du Tiers-Monde.

Ainsi, dès 1985, le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif) s'est engagé dans un programme d'actions.

Au bout de 19 ans, le bilan est le suivant : le Sedif a financé plus de 160 opérations dans 16 pays pour un montant de quasiment 12 millions d'euros. Plus de 1 800 000 personnes ont bénéficié directement d'une amélioration de l'accès à l'eau.

Concrètement, ces opérations peuvent être divisées en 6 catégories distinctes :

- Les opérations de type « hydraulique villageoise ».
- Les opérations de type « centre secondaire ».
- Les opérations « en milieu péri-urbain ».
- Les opérations de type « éducation sanitaire ».
- Les opérations de type « aménagement de la ressource en eau ».
- Les opérations de type « études-recherches ».

Afin de garantir les succès de ces opérations, le Sedif a recours à un opérateur, toujours une organisation non-gouvernementale (ONG) qui fait le lien entre le syndicat et les collectivités bénéficiaires.

Mais bien que ce système a beaucoup d'avantages, des problèmes rencontrés sur place, comme le manque de fiabilité de l'organisation administrative et la corruption, peuvent parfois faire obstacle. Et même si l'opération est un succès, le Sedif doit bien sûr s'assurer de la durabilité des résultats.

Hors dossier

La catastrophe de Courrières vue du Conseil général des mines et ses conséquences immédiates sur la sécurité minière

Par Philippe Saint Raymond, ingénieur général des mines, président de la section juridique du Conseil général des mines

Il y a un siècle, le 10 mars 1906, une explosion entraîna la mort de 1099 mineurs à Courrières, dans le nord de la France.

Des débats passionnés eurent lieu sur l'organisation des secours et sur la qualité de l'équipement des mineurs français, qui fut l'objet d'une comparaison avec l'équipement des mineurs travaillant dans d'autres pays.

L'enquête qui fut menée à la demande du Conseil général des mines conduisit, quatre ans plus tard, à la mise en place du premier règlement général des mines de combustible en France.

Réalités industrielles, une série des Annales des Mines, fondées en 1794

Dossier: La chaîne logistique, entre espace dilaté et temps réduit

Mai 2006

ISSN 1148.7941

Abonnement : prix unitaire 23€. Bulletin de commande disponible au verso de la page de couverture. A retourner aux Editions ESKA, 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris.

Après 20 ans de « supply chain management », quelles évaluations, quelles perspectives ?

Par Pascal Eymery, Partner d'Accenture, dirigeant du centre d'expertise en *supply chain management*

La gestion de la chaîne logistique, qui s'est imposée peu à peu comme une compétence stratégique, a fait son entrée, au cours des deux dernières décennies, dans une nouvelle ère, plus complexe. La mondialisation de l'économie, la croissance des activités de service et la montée en puissance des technologies de l'information ont profondément modifié les relations entre les entreprises et leurs fournisseurs, clients et partenaires, ce qui contribue à redéfinir la gestion de la chaîne logistique. Une vision linéaire, stable et localisée de la chaîne logistique fait maintenant place à une logistique mouvante, en réseaux ouverts, qui doit être constamment réinventée.

Pourquoi le « supply chain management » est-il devenu un enjeu si difficile à maîtriser ?

Par Philippe-Pierre Dornier, professeur à l'ESSEC, président directeur général, Newton Vaureal Consulting.

Dans une économie mondialisée de plus en plus complexe, on ne peut que constater que la performance de la chaîne logistique stagne, malgré des années d'améliorations successives. Les déséquilibres dont la gestion de la chaîne logistique fait actuellement l'expérience, loin de n'être que temporaires, deviennent permanents.

Nous devons donc apprendre à passer d'organisations, dont la compétence essentielle résidait dans la gestion, à des organisations capables de soutenir un rythme élevé de changements structurels.

Profits des entreprises : du bon usage de la mondialisation

Par Jon Bumstead, Excel

Avec la collaboration de Malcolm Wheatley (*)

Même si le faible coût de sortie d'usine des produits provenant de pays situés à l'autre bout du monde peut sembler intéressant aux entreprises, les longs délais d'approvisionnement sont un obstacle qui menace les profits escomptés. L'industrie textile, par exemple, s'approvisionner plus près de leur marché domestique et donc payer des coûts de production plus élevés plutôt que d'attendre aux alentours de 16 semaines que la marchandise arrive de Chine.

De nouvelles stratégies, comme celles basées sur un fret « hybride » ou « mixte », peuvent permettre aux entreprises de récolter les bénéfices de l'approvisionnement mondialisé à bas coûts, sans perdre les opportunités offertes par les fournisseurs nationaux ou limitrophes.

* Malcolm Wheatley est rédacteur professionnel.

Le « direct sourcing » dans le groupe Kingfisher

Par Patrick Gentine, directeur de la Supply Chain Groupe Kingfisher

Entretien mené par François Valérian

Un programme de « Cost Price Reduction » (CPR) a été mis en place par Kingfisher, troisième groupe mondial d'amélioration de l'habitat. Leviers de réduction des coûts : l'harmonisation des gammes, le développement des marques propres au groupe, et surtout le développement du « direct sourcing ». L'approvisionnement à la source représente maintenant un peu plus de 10% des achats des enseignes européennes du groupe.

Les quatre bureaux de Kingfisher, situés en Chine, en Inde, en Pologne et en Afrique du Sud ont pour mission de dénicher de nouveaux marchés, offerts par des importateurs ou des grossistes.

Revoir les paradigmes de la chaîne d'approvisionnement

Par Olivier Vidal, Partner d'Accenture, en charge du groupe de compétence Supply Chain pour la France et le Bénélux de 1994 à 2005

Mondialisation, délocalisation, flexibilité, réactivité aux marchés, concentration des investissements, innovations technologiques incessantes, réduction du temps mis à apporter les produits sur le marché, compétitivité des coûts de main d'œuvre, projection de l'incidence du coût de l'énergie sur les transports, importance croissante du développement durable...les cadres ont de nombreuses raisons de faire de la chaîne logistique la plus grande de leurs préoccupations.

Une étude récente a démontré que la performance de la chaîne logistique d'une entreprise est liée à celle de leurs titres sur les marchés financiers, ce qui devrait convaincre les directions générales d'accorder leur attention à la chaîne logistique.

Les challenges de l'intégration du transport dans une « supply chain » agile

Par Roland Dachs, vice-président Supply Chain de Crown Cork

Le monde de la logistique n'a pas encore complètement intégré l'interface transport, qui est un lien essentiel dans l'opération de la chaîne logistique. Les changements en cours prennent du temps. De plus, le secteur du transport doit s'accommoder d'une série de restrictions : coût du carburant, réglementations du temps de travail et réglementations d'ordre environnemental. L'incidence de ces restrictions est souvent mal comprise et rarement prise en compte dans le contexte des stratégies en cours, malheureusement.